

# Concours d'affiche

## Semaine des Mathématiques 2018

### « Mathématiques et Mouvement »

#### Académie de Bordeaux

À l'occasion de la 7ème édition de la Semaine des Mathématiques, le Comité de pilotage de l'Académie de Bordeaux propose aux élèves de CM1, CM2 et aux collégiens de participer au **Concours « Création de l'affiche officielle de la Semaine des Mathématiques 2018 »**. Cette affiche sera envoyée dans tous les établissements de l'académie de Bordeaux et servira de support visuel majeur pour promouvoir l'événement. Les enseignants souhaitant participer avec leurs classes peuvent s'inscrire en ligne à l'aide du formulaire proposé. Les affiches candidates seront transmises au plus tard le 3 février 2018. Pour toute question vous pouvez contacter Sylvie PEDUCASSE à l'adresse :

[sylvie.peducasse@ac-bordeaux.fr](mailto:sylvie.peducasse@ac-bordeaux.fr)

Toute participation au concours vaut acceptation du règlement suivant.

## Règlement du concours

### Article 1 – Objet du concours

Ce concours gratuit a pour but de réaliser l'affiche de la Semaine des Mathématiques dans l'académie de Bordeaux pour l'année 2018.

Les participants proposeront **une affiche ainsi qu'un texte d'une dizaine de lignes** explicitant l'interprétation de leur création et le lien avec le thème "Mathématiques et Mouvement".

### Article 2 – Conditions de participation

Le concours est ouvert aux élèves des classes de CM1 et CM2, et aux collégiens, inscrits dans des établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Bordeaux. Les affiches et les textes qui les accompagnent devront être réalisés dans le cadre d'un projet de classe ou d'une activité de groupe, qui pourra impliquer éventuellement plusieurs enseignants dans un cadre pluridisciplinaire. **Cinq affiches maximum** par classe pourront être envoyées pour concourir, un vote au sein de la classe permettra éventuellement de sélectionner les affiches candidates.

Les participants acceptent que leur œuvre puisse être librement utilisée par le rectorat pour des actions de communication et de promotion de la culture mathématique.

Les projets présentés doivent être libres de tout droit de propriété intellectuelle. Le participant s'engage en cas d'emprunt à une œuvre préexistante appartenant à un tiers, à en avoir été préalablement autorisé par l'auteur ou par les ayant-droits de l'œuvre concernée. En cas de litige, la personne ou le collectif qui aura présenté le projet seront tenus pour responsables.

La création doit être originale et n'avoir jamais été publiée. Elle ne doit pas être soumise sur la même période à un autre concours (dans son entièreté ou en partie). L'affiche ne fera pas l'objet de fin commerciale.

Pour participer avec leur classe, les enseignants responsables doivent s'inscrire en ligne avant le 5 décembre 2017 grâce au formulaire accessible depuis le site académique de la Semaine des Mathématiques. Cette inscription leur permettra de recevoir d'éventuelles annonces concernant le concours.

## Article 3 – Attentes graphiques

L’affiche sera la représentation visuelle de la 7ème édition de la Semaine des Mathématiques en Aquitaine. En lien avec le thème 2018, « Mathématiques et Mouvement », elle doit intégrer les informations suivantes :

« Semaine des Mathématiques 2018 », « du 12 au 18 mars 2018 », « Mathématiques et Mouvement »

Une place doit être prévue en bas de l’affiche pour les logos de l’académie de Bordeaux et les partenaires du concours (à défaut, la taille de l’affiche sera réduite et complétée par des bandes blanches).

## Article 4 – Modalités techniques

Les techniques de création sont libres (photos, volume, collage, peinture, dessin, infographie...). L’image devra être fournie sous forme de **fichier image** de taille A4 avec **une résolution d’au moins 400 dpi** afin d’être imprimée convenablement au format A3. Attention, les fichiers transmis sous format PDF ne pourront pas être traités.

**La date limite des envois d’affiche est fixée au 3 février 2018.** La procédure des dépôts des affiches et textes sera communiquée ultérieurement.

## Article 5 – Jury, publication des résultats

Le jury sera composé de membres du comité de pilotage. Le jury prendra en compte l’âge des participants, et pourra éventuellement désigner plusieurs gagnants d’âges différents. Il se réserve le droit de ne désigner aucun gagnant si les productions proposées ne répondent pas à la demande. La décision finale sera communiquée aux enseignants responsables fin février 2018 par courrier électronique.

Un vote du public sera par ailleurs organisé sur la page Facebook de la Semaine des Mathématiques dans l’académie de Bordeaux. L’affiche recevant le plus de mentions « J’aime » se verra décerner le Prix du public.

Une sélection des meilleures affiches sera publiée sur le site et sur la page Facebook de la Semaine des Mathématiques de l’académie de Bordeaux, et pourra faire l’objet d’une exposition.

Une des affiches primées sera choisie comme affiche de la Semaine des Mathématiques de l’académie de Bordeaux et envoyée à tous les établissements publics et privés sous contrat. Elle sera de plus exposée dans tous les lieux où se dérouleront les actions 2018.

## Article 6 – Prix

En plus du prix académique et du prix du public, un prix sera attribué par département, en tenant compte à la fois de la qualité de l’affiche et du texte qui l’accompagne. Les élèves primés et leurs enseignants référents recevront des lots (calculatrice, jeux, livres...) fournis par des partenaires.